

Suisse : Le troisième Congrès interrégional de « solidarités »

jeudi 20 octobre 2016, par [BATOU Jean](#) (Date de rédaction antérieure : 6 octobre 2016).

Les 23 et 24 septembre derniers, solidarités a tenu son troisième Congrès interrégional à Lausanne. Nous revenons ici sur la place de ce Congrès dans l'histoire de notre mouvement et sur ses principales options.

Sommaire

- [Un peu d'histoire](#)
- [Nos priorités politiques](#)
- [Nos engagements féministe \(...\)](#)
- [Accélérer la relève de nos \(...\)](#)

Rappelons que si les premiers groupes cantonaux de solidarités se sont constitués au début des années 1990, notre mouvement ne s'est donné des instances organisationnelles et un bimensuel communs, que depuis le début des années 2000. En 2002, nous organisons ensemble le premier de nos Forum socialistes, ancêtres de nos Universités de printemps.

Un peu d'histoire

Il faudra attendre mars 2009 pour que nous tenions notre premier Congrès interrégional à Lausanne, centré essentiellement sur l'adoption d'un document programmatique de base : « Réorienter solidarités : un mouvement anticapitaliste, féministe et écologiste pour le socialisme du 21^e siècle » [1].

Par la même occasion, nous avons aussi confirmé notre volonté de défendre « une culture organisationnelle qui rejette les arguments d'autorité, qui respecte les divergences et les minorités, parce qu'elle est la seule garantie d'une prise en compte du monde réel dans l'élaboration démocratique de nos décisions ». Ce choix conscient nous a permis de rompre durablement avec le fonctionnement par trop vertical et unanimiste des organisations de la gauche radicale des années 1970-1980. Dans la foulée de ce congrès, nous avons mis sur pied notre première Université de printemps, en 2010, avec un succès qui ne s'est pas démenti depuis.

Trois ans plus tard, le 2 mars 2013, nous avons tenu notre second Congrès interrégional à Genève. Ses objectifs visaient avant tout à renforcer la centralisation de notre mouvement en nous donnant des statuts communs et en élisant une Coordination interrégionale élargie, renouvelée, féminisée et rajeunie, qui s'est réunie environ tous les deux mois depuis lors, un samedi entier, permettant de mener des débats de fond. Par ailleurs, ce Congrès a adopté un projet de modalités de fusion de l'AVS et du 2^e pilier, dont nous avons décidé de tester la possible concrétisation sous forme d'une initiative nationale unitaire.

Nos priorités politiques

Trois ans et demi plus tard, solidarités vient de tenir son troisième Congrès interrégional à Lausanne. Nous y avons débattu de l'évolution de la situation politique nationale en définissant trois priorités pour notre intervention :

Poursuite de la bataille sur le front des retraites, avec le lancement d'un Manifeste pour la fusion du 2^e pilier et de l'AVS, afin d'explorer encore la possibilité de lancer une initiative sur ce thème avec d'autres forces, et un engagement à combattre le « paquet Berset » et sa concrétisation précise par les Chambres fédérales.

Campagne de longue haleine contre la Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE 3) et ses déclinaisons fédérale, cantonale et communale par des programmes d'austérité renforcés.

Mobilisation contre le renforcement permanent des politiques de restriction de la libre circulation et de répression des migrant·e·s et des requérant·e·s d'asile, mais aussi contre la montée de la xénophobie et du racisme qui les accompagnent.

Notre congrès a réaffirmé la subordination de nos activités parlementaires à la priorité des mobilisations sur le terrain, dans la rue, dans les quartiers et sur les lieux de travail. Il a aussi adopté une charte des élu·e·s qui rejette les doubles mandats et limite la durée d'une charge électorale à deux mandats consécutifs, sauf exceptions soumises au vote de nos assemblées générales.

Nos engagements féministe et écosocialiste

Ce Troisième congrès a aussi adopté une résolution sur la base d'un texte de position préparé par quatre auteures et intitulé : « Pour un féminisme du 21^e siècle en lien avec les luttes d'émancipation sociale ». Ce document tente de formuler plus précisément, et surtout de mettre à jour, les fondements de notre engagement féministe, que nous voulons « inclusif », c'est-à-dire en prise avec les autres combats d'émancipation sociaux, anti-impérialistes, antiracistes et écosocialistes.

Le débat a été riche et parfois difficile, mais la proposition de résolution a été finalement adoptée, moyennant un certain nombre d'amendements. Un résultat encourageant, compte tenu des attentes et des expériences différentes de pratiquement trois générations de militantes et de militants présents. Je me contenterai de citer ici le commentaire d'une pionnière de notre mouvement, engagée dans le combat féministe depuis les années 1960 : « C'est vraiment une victoire que toutes ces propositions aient été votées, nous aurons certes à veiller à leur application, mais nous avons vraiment un texte fondamental pour nous appuyer ».

Un troisième texte soumis aux congressistes portait sur les fondements de notre engagement écosocialiste. Après discussion, la majorité des participant·e·s a cependant décidé de repousser l'adoption de la résolution soumise au vote à une conférence nationale, dans un délai maximum d'un an. Ce report ne doit pas être attribué à des divergences, mais à la volonté de prendre le temps de développer les idées cruciales déjà incluses dans le texte présenté et de les réfléchir plus largement.

Accélérer la relève de nos directions

Sur le plan organisationnel, notre Congrès a donné une base statutaire au Bureau de notre Coordination interrégionale, qui se réunit une fois par semaine par Skype pour prendre en charge le suivi de notre intervention entre deux réunions plénières. Il a aussi décidé de réunir notre

Coordination in corpore plus souvent, toutes les six semaines, afin de renforcer son emprise sur l'activité interrégionale de solidaritéS, contribuant aussi à la relève générationnelle de notre direction nationale. Dans le même sens, il a planifié l'organisation de stages de formation réguliers à l'échelle interrégionale.

Jean Batou

P.-S.

* Paru dans solidaritéS (Suisse). N° 295 (06/10/2016) p. 4 :

<https://www.solidarites.ch/journal/d/article/7702>

Notes

[1] publié dans le n° 130 de notre journal, le 26 juin 2008, il est toujours d'actualité - [solidarites.ch/journal](https://www.solidarites.ch/journal)